

## POMPAPLES — GROUPEMENT

Texte et photo: Olivier Gfeller

# Les vigneronns des Côtes de l'Orbe en assemblée

En disciples appliqués du juste milieu, c'est à Pompaples, au café du Milieu du Monde, que la section des Côtes de l'Orbe de la Fédération vaudoise des vigneronns a tenu son assemblée générale annuelle la semaine passée. Dirigée de main de maître par la troïka composée de Michel Hostettler, président, Olivier Chautems, secrétaire et Jean-Jacques Monnier, trésorier, la trentaine de membres a pris connaissance des différents rapports habituels. Le millésime 2011 s'annonce comme faisant partie de la même famille de qualité que ceux de 2009 et 2010. Dans la zone de l'AOC Côtes de l'Orbe, on a produit en 2011 un peu plus de 1.2 millions de litres de vin, en grande majorité du rouge (965 millions de litres). Les comptes de la section se portent bien. Le système de

financement de la promotion générale de l'appellation a changé, au travers de la perception d'une dîme supplémentaire auprès des producteurs, qui est depuis 2011 reversée par l'OVV dans les caisses locales. Ceci permet, et surtout permettra, de mener des actions promotionnelles plus importantes directement au niveau de la section. On note en particulier la naissance d'un site internet, encore actuellement en chantier, et que l'on trouvera indifféremment aux adresses *cotes-de-lorbè.ch* ou *cotesdelorbe.ch*. Sur ce site, on pourra trouver des informations générales sur l'appellation, un agenda des manifestations et des pages spécifiques à chaque vigneron qui souhaitera y figurer. Dans une année aura lieu dans la région le Tir cantonal. Une action conjointe sera entreprise avec l'appel-



De droite à gauche, debout, Michel Hostettler, président, assis, Olivier Chautems, secrétaire, et Jean-Jacques Monnier, trésorier.

lation Bonvillars, qui partagera avec les Côtes de l'Orbe, lors de cette importante manifestation, l'honneur exclusif de fournir les vins officiels de la fête. Actuellement, diverses actions de promotion sont en chantier: elles seront dévoilées lorsque le moment sera jugé opportun. Au niveau de la profession et de sa défense, les membres du comité de la section sont très actifs et directement en relations avec les instances cantonales ou fédérales responsables.